ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rythmes scolaires

Question écrite n° 73293

Texte de la question

Mme Barbara Pompili appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la nécessaire prise en compte de la réforme des rythmes par les services de transport scolaire. La réforme des rythmes scolaires a permis la mise en place d'une nouvelle organisation du temps scolaire. Comme indiqué déjà dans une circulaire du 2 février 2013 : « l'objectif est d'articuler au mieux les temps scolaires, en visant la complémentarité entre différentes activités proposées aux élèves au cours de la journée, et de permettre une adaptation aux situations locales ». Or, force est de constater que la réalisation de ce projet est freinée sur certains territoires par le manque de synchronisation entre les nouveaux horaires et les transports scolaires. Des problèmes ont été constatés notamment dans les zones rurales ou périurbaines où certains élèvent n'arrivent pas à l'heure aux cours ou activités périscolaires programmés. Aussi, elle l'interroge sur les moyens de mieux coordonner les horaires de ramassage scolaire et de cours afin de permettre aux élèves de bénéficier réellement de la réforme des rythmes.

Données clés

Auteur : Mme Barbara Pompili
Circonscription : Somme (2e circonscription) - Écologiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 73293
Rubrique : Enseignement maternel et primaire
Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 février 2015, page 671
Question retirée le : 15 mars 2016 (Fin de mandat)